

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC* à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Taux honoraires calculés sur le prix de vente maximum
Jusqu'à 60 000 €	10 %
De 60 001 € à 80 000 €	7.5 %
De 80 001 à 100 000 €	7 %
De 100 001 € à 140 000 €	6.5 %
De 140 001 € à 200 000 €	6 %
De 200 001 € à 300 000 €	5.5 %
De 300 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 500 000 €	4.5 %
Au delà de 500 001 €	4 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 26/09/2024 - La délivrance d'une note est obligatoire. *selon taux de TVA en vigueur 20 %

LE GUA IMMOBILIER - 1 rue Saint Laurent, 17 600 LE GUA – 05.46.22.15.41 – leguaimmobilier@orpi.com – www.orpi.com/leguaimmobilier –

SARL au capital de 5 000 € - N° SIRET 529 818 676 00015 – APE : 6831Z –

Carte Professionnelle n° CPI 1701 2017 000 017 094 délivrée le 03 Mars 2023 par la CCI de Rochefort-Sur-Mer et de Saintonge portant la mention : transaction immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière – Garantie par GALIAN - 89 Rue la Boétie – 75 008 Paris – Adhérent n°48510D Transaction : Garantie financière de 140 000 € - Gestion : Garantie financière de 120 000 €

HONORAIRES DE GESTION ET DE LOCATION

Tarifs applicables à compter du 1er Mai 2025

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

- Gestion mensuelle locaux d'habitation : 6.96 % TTC du quittancement
- Assurance loyers impayés et détériorations immobilières 2.5 % / mois des montants quittancés (Facultative)
- Frais administratifs 3 € TTC / mois (Extranet et autres dépenses diverses)
- Honoraires pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers : 4.50 € TTC / mois
- Prestations particulières : gestion des travaux (≥ 1000 €) : sinistres, dégâts des eaux, suivi des contentieux (hors GLI) et toutes demandes particulières, participation aux assemblées générales : 58 € TTC/ heure

PRESTATIONS PRINCIPALES DE LOCATION TTC (par tranche cumulative) Honoraire limitées en tout état de cause à 1 mois de loyer CC

- Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989, article 5**

	Surface $\leq 50\text{m}^2$		Surface entre 50 m^2 et 100 m^2		Surface $\geq 100\text{ m}^2$	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation	90 € OFFERT *	Néant	90 € OFFERT *	Néant	90 € OFFERT *	Néant
Visites /Constitution dossier	8 € / m^2	8 € / m^2	4 € / m^2	4 € / m^2	3 € / m^2	3 € / m^2
Rédaction de bail						
Etat des lieux	3 € / m^2	3 € / m^2	3 € / m^2	3 € / m^2	3 € / m^2	3 € / m^2

CONDITIONS ASSURANCES LOYERS IMPAYÉS

- Dossiers locataires certifiés
- Loyers impayés : plafond de 90 000 € TTC par sinistre
- Dégradations immobilières : 10 000 € par sinistre
- Frais de contentieux compris dans le plafond de loyers impayés

Autre prestation : Location garage ou box, avenants et autres : forfait 150 € par partie

Selon taux de TVA en vigueur 20 %

*Offert uniquement pour les mandats de gestion

**En application du décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 sur le plafonnement des honoraires

LE GUA IMMOBILIER - 1 rue Saint Laurent, 17 600 LE GUA – 05.46.22.15.41 – leguaimmobilier@orpi.com – www.orpi.com/leguaimmobilier.

SARL au capital de 5 000 € - N° SIRET 529 818 676 00015 – APE : 6831Z – Carte Professionnelle n° CPI 1701 2017 000 017 094 délivrée le 03 Mars 2023 par la CCI de Rochefort-Sur-Mer et de Saintonge portant la mention : transaction immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière – Garantie par GALIAN - 89 Rue la Boétie – 75 008 Paris – Adhérent n°48510D Transaction : Garantie financière de 140 000 € - Gestion : Garantie financière de 120 000 €